

Crèche parentale « Les Bouts d'chou » - 65 rue du Pont – 46130 PUYBRUN
Tél. : 05 65 10 92 10

PROJET PEDAGOGIQUE



Association Jo-Anna – Crèches parentales – 65 rue du Pont – 46130 PUYBRUN
Tél. : 05 65 10 92 10 – E-mail : association.joanna@cegetel.net
Site internet : associationjoanna.fr
N° Siret : 34420402900021 – NAF : 8891A

Présentation de l'équipe :

Responsable technique :

Isabelle Soubrié – Educatrice de Jeunes Enfants – CDI à 35H hebdomadaires

Responsables Adjointes :

Marie-Paule Mourlhon – Auxiliaire de puériculture – CDI à 35H hebdomadaires

Sophie Vigier – Auxiliaire de puériculture – CDI à 35H hebdomadaires

Animatrices :

Chloé Capele – Auxiliaire de puériculture – CDI à 35H hebdomadaires

Audrey Castanet – CAP petite enfance – CDI à 32H30 hebdomadaires

Adeline Comby – BEP CSS – CAP petite enfance – CDI à 25H hebdomadaires (congé parental)

Sabrina Calle – CAP petite enfance – CDI à 30H hebdomadaires

Gemma Kay – CAP AEPE – CDD à 25H hebdomadaires (remplacement) + CDI à 8H hebdomadaires

Lauryne Segond – CDD à 30H hebdomadaires CAP AEPE

Apprentie CAP A.E.P.E. :

Erja Cavalhac – contrat d'apprentissage C.A.P. A.E.P.E. à 35H hebdomadaires

Cuisine et entretien des locaux :

Aurélie Tilinac – Cuisinière – CAP cuisine - CDI à 22H30 hebdomadaires

Nadine Mamy – Agent d'entretien – CAP petite enfance – CDI à 20H hebdomadaires

Administration / comptabilité :

Elisabeth Tifounra – BTS SP3S - CDI à 35H hebdomadaires (19,44H pour Puybrun)

La crèche « Les Bouts d'chou » est une crèche parentale gérée par l'association Jo-Anna, association loi 1901.

Elle accueille les enfants de 10 semaines à 3 ans et demi (l'entrée à l'école)

La capacité d'accueil est de 20 Places.

La crèche « Les Bouts d'Chou » propose un accueil régulier ou un accueil occasionnel aux familles.

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7H à 19H toute l'année, excepté les trois premières semaines d'Août, une semaine à Noël, et pour le pont de l'Ascension.

L'équipe pluridisciplinaire est composée de personnes qualifiées : éducatrice de jeunes enfants auxiliaires de puériculture, de CAP petite enfance...

Ce projet pédagogique, élaboré par l'équipe de professionnelles, définit les orientations éducatives que nous appliquons pour répondre aux besoins des enfants et à leur développement. Ce document est le reflet de notre fonctionnement en équipe et permet aux familles de se projeter dans notre quotidien.

La composition de l'équipe :

La responsable technique : éducatrice de jeunes enfants

Elle assure la gestion humaine, la communication et l'animation de l'établissement en collaboration avec les suppléantes.

Elle gère les admissions et l'accueil des nouvelles familles.

Elle est en relation avec les partenaires extérieurs et le service administratif de la crèche.

Elle est en lien avec les parents gestionnaires du Bureau et participe à la vie de l'association.

Elle est garante du projet pédagogique établi en équipe et veille à son application sur le terrain.

Les 2 suppléantes : auxiliaires de puériculture

Elles sont en relation étroite avec la responsable technique et l'ensemble de l'équipe d'animation. Elles sont garantes des missions déléguées par la responsable.

En cas d'absence de la responsable technique, les suppléantes assurent la continuité de la fonction de direction de l'établissement. Elles participent à l'élaboration du projet pédagogique, ainsi qu'à sa bonne mise en œuvre.

Elles accueillent les familles et les enfants au quotidien et veillent au bien-être des petits.

L'équipe pédagogique : une auxiliaire de puériculture et cinq animatrices CAP AEPE

Les animatrices accueillent les familles et les enfants. Elles assurent les soins de confort et d'hygiène. Elles veillent au respect du rythme de chaque enfant et à leur sécurité. Elles proposent des animations et des activités d'éveil. Elles accompagnent les enfants dans leur quotidien (repas, sommeil, autonomie...)

La cuisinière

Elle propose des repas frais, variés, et équilibrés, élaborés sur place quotidiennement.

Elle travaille des produits issus de l'agriculture locale et des produits Bio achetés au centre Leclerc et à « Pensées Bio »

Les menus changent 4 fois dans l'année pour cuisiner les légumes de saison. Elle propose 4 menus par saison afin de diversifier ses plats et denrées.

Elle réalise un menu pour les bébés (purée, viande mixée, laitage) et un menu pour les plus grands (entrée, plat principal, dessert). Une fois par semaine, elle réalise un repas sans protéine animale.

La cuisinière maîtrise les mesures d'hygiène « HACCP » en se formant régulièrement.

L'agent d'entretien

Elle s'occupe de l'hygiène des locaux, des surfaces, des jeux, et du linge.

Elle utilise des produits « écocert » et désinfecte les surfaces avec un nettoyeur vapeur.

Son rôle est important pour la santé de l'enfant.

L'apprenti(e)

Elle (ou Il) est en alternance « école/crèche ». Elle (il) passe le CAP AEPE ou le diplôme d'auxiliaire de puériculture. Elle (il) est en formation, elle (il) n'a pas de responsabilité, mais accompagne les enfants dans leur quotidien sous le regard de son maître de stage.

L'infirmière référente santé iet accueil inclusif (RSAI)

Elle intervient 20H par an auprès de l'équipe pour guider le personnel sur l'élaboration des différents protocoles de santé, d'hygiène... C'est une personne ressource lors de questionnement sur la santé de l'enfant.

Les intervenants extérieurs

Chaque année, des intervenants extérieurs viennent animer des temps d'éveil auprès des enfants : ex : éveil musical, danse, yoga... Cela change en fonction du projet de l'équipe.

Présentation du projet pédagogique

La période d'adaptation

Le temps d'adaptation est nécessaire pour les familles et leur enfant afin de découvrir en confiance le nouveau lieu de vie.

Lors de cette phase de découverte, les familles et les enfants font connaissance avec les membres de l'équipe (et réciproquement). Lors de cet accueil, le parent perçoit l'ambiance du lieu et prend connaissance du fonctionnement.

Ensemble nous échangeons et apprenons à connaître le rythme, les habitudes de votre enfant afin d'adapter au mieux les temps de sa future journée à la crèche.

Le temps d'adaptation est personnalisé et prend en compte les besoins de l'enfant et de sa famille.

Votre présence est essentielle les 2 premières fois pour sécuriser l'enfant. C'est l'occasion d'exprimer aussi vos questionnements et vos inquiétudes autour de la séparation.

Dans un deuxième temps, et en accord avec vous, nous accueillerons votre enfant une petite heure, afin qu'il repère votre retour rapide. Nous élargissons le temps de présence les jours suivants (ex : 2 heures avec un repas, puis une demi-journée avec une sieste...). Lorsque l'enfant et sa famille sont confiants, nous pouvons commencer l'intégration définitive avec un contrat régulier ou un accueil occasionnel.

Dans cette phase d'adaptation, il est important d'aller aussi rencontrer la personne du service administratif pour prendre connaissance des modalités du contrat : planning de présence, les congés...

L'accueil au quotidien

A votre arrivée, nous recueillons des informations sur la santé, le sommeil, le rythme de votre enfant afin de le prendre en charge individuellement.

Cet échange est nécessaire au bon déroulement de sa journée. Les paroles rassurantes des adultes accompagneront ce moment de séparation.

Les informations concernant l'enfant sont recueillies dans le seul but de vous garantir un accueil et un accompagnement de qualité.

Dans la journée, les membres de l'équipe retranscrivent les informations sur la feuille de transmission. Ce document est un support important pour vous raconter dans le détail la journée de votre enfant.

Nous prenons le temps lors de l'accueil du matin et du soir de discuter, d'échanger, cela est indispensable afin d'établir une bonne communication.

La séparation du matin et les retrouvailles du soir sont des moments délicats.

Lors de la séparation, il est important de préparer votre enfant à votre départ, en lui expliquant que vous allez partir, que vous allez revenir. Il est important de lui dire « au revoir ».

Lorsque la séparation est difficile, cela arrive parfois, l'équipe prend en charge votre enfant individuellement en le rassurant et en verbalisant votre départ : ex : « je vois que tu es triste de voir maman partir au travail, elle revient après le goûter ; tu vas t'amuser avec les copains... »

Le doudou et la sucette ont un rôle rassurant dans ce temps de séparation. Vous pouvez laisser un doudou et une sucette en permanence sur la crèche si vous le souhaitez.

Le doudou est le lien entre la maison et la crèche. Il facilite les séparations, les endormissements, et console lors des chagrins.

La communication gestuelle, la verbalisation, la bienveillance

La communication gestuelle associée à la parole

L'équipe a suivi la formation « communication gestuelle associée à la parole ». Nous utilisons certains signes de mains pour communiquer avec les enfants.

Il s'agit d'un outil de communication supplémentaire entre l'adulte et l'enfant.

Pour les plus petits qui ne maîtrisent pas encore le langage oral, les gestes sont un véritable moyen de communication pour exprimer un besoin, une envie, une émotion.

Au quotidien, naturellement, nous nous exprimons avec des gestes : « coucou », « au revoir », pointer du doigt pour montrer quelque chose... La formation nous a révélé de nouveaux signes :

« manger », « changer la couche », « interdit », toutes sortes d'animaux...Le geste est aussi un excellent support pour les comptines.

Chaque signe utilisé est accompagné du mot dit oralement. Nous utilisons les gestes pour les situations simples de la vie quotidienne.

La communication gestuelle ne ralentit pas l'acquisition de la parole chez l'enfant, bien au contraire, car les petits sont continuellement baignés dans un environnement de mots sonores, où le langage verbal prédomine.

Les enfants s'approprient ces gestes, et savent les utiliser pour exprimer un désir, une émotion... Cela a un effet libérateur, car ils sont fiers d'être compris.

Cette méthode est un langage de transition qui permet de calmer des frustrations et positionne l'enfant dans un contexte de sécurité affective.

La verbalisation

A travers les mots, l'équipe va rassurer l'enfant.

Nous verbalisons tous nos actes, toutes nos intentions et toutes les émotions ressenties par les enfants (ex : « je vais te déshabiller », « je vais changer ta couche », « je vois que tu es triste de voir maman partir »)

La verbalisation participe à la bienveillance et au respect des enfants. Cela favorise le sentiment de sécurité et de compréhension du monde qui les entoure.

Elle permet aux enfants de se repérer dans le temps, dans l'espace, participe à l'acquisition de l'autonomie et à sa socialisation.

Les mots sont la clé pour appréhender l'environnement qui les entoure.

Il est important de parler aux enfants en se positionnant à leur niveau (les yeux dans les yeux) et d'expliquer avec des mots simples, les situations rencontrées. En parlant aux enfants nous contribuons aussi à leur apprentissage du langage.

La bienveillance

La bienveillance doit être le mot d'ordre lorsque nous accueillons des enfants et des familles. Notre équipe est sensible au respect de l'enfant dans tous les temps de sa journée.

La bienveillance est le fil conducteur de notre travail auprès des enfants. Elle garantit la sécurité physique et affective, elle accompagne les émotions, favorise les apprentissages, respecte le rythme et le rituel de chaque individualité.

La communication et l'écoute sont au centre de notre travail d'équipe.

La bienveillance c'est aussi de permettre à l'enfant de faire ses propres expériences à travers la motricité libre, des activités libres ou semi dirigées. Nous expliquons ce qui est possible et ce qui ne l'est pas, en donnant du sens à nos paroles. (ex : « tu peux monter sur le toboggan mais il est interdit de monter sur la table »...)

La bienveillance doit se concrétiser dans chaque mot, chaque geste, et intention apportés aux enfants.

L'alimentation à la crèche

Au-delà du besoin physiologique, la notion de plaisir autour de l'alimentation est primordiale. Les petits découvrent des saveurs, des textures, des sensations nouvelles.

L'équipe respecte les goûts de chacun, nous ne « forçons » pas les enfants qui refusent un plat ; nous stimulons l'envie de manger en leur proposant de goûter. Inversement, l'enfant peut se resservir s'il le souhaite.

Le moment du repas est un véritable temps de socialisation car le partage et la discussion sont au cœur du plaisir de manger.

L'animatrice en charge de sa table, respecte le rythme de chaque enfant qu'elle encadre.

La cuisinière prépare des repas frais au quotidien avec des denrées issues de l'agriculture locale et bio le plus souvent possible.

Les menus changent en fonction des saisons et les plats sont variés.

Nous respectons les normes en vigueur de HACCP. Notre équipe est formée régulièrement à cela.

Un laboratoire indépendant vient prélever des échantillons de plats et de surfaces ; nous souhaitons garantir une cuisine saine, agréable et aux normes sanitaires.

La cuisinière propose un menu pour les bébés et un menu pour les plus grands.

Les bébés mangent à leur rythme et les grands commencent le repas vers 11h45.

Le repas des bébés

Lait et biberon

Les parents fournissent le lait maternisé et le biberon de leur choix.

Les familles laissent une boîte de lait sur la structure. Si l'enfant vient occasionnellement, des dosettes peuvent être apportées (elles doivent être marquées au nom de l'enfant ainsi que la quantité qu'elles contiennent)

Lait maternel

Vous avez la possibilité de donner le sein sur place, lorsque la situation se présente (le matin ou le soir à votre arrivée); un espace est dédié à cela. Le cas échéant nous acceptons des contenants de lait maternel, à la condition qu'ils arrivent congelés et qu'ils soient transportés dans une glacière avec un pain de glace (Norme d'hygiène en vigueur : prélever le lait et le congeler aussitôt) il faut également marquer la date du prélèvement sur le contenant.

Au moment du repas, l'équipe dégèlera le contenant dans un chauffe-biberon avant la tétée de votre enfant.

La diversification alimentaire

Elle se fait avant tout à la maison ! La découverte des premiers goûts est en priorité réalisée avec maman et papa. Cela fait partie du plaisir des « premières fois » en famille. Il est important de repérer dans le cadre familial une éventuelle allergie à un aliment.

Avant de manger le repas de la crèche, les parents fournissent les premières purées. Le transport doit se faire dans une glacière avec un pain de glace.

Lorsque l'enfant aura goûté un éventail important de fruits et légumes à la maison, nous commenceront, avec votre accord, à proposer le repas de la crèche.

Les parents qui souhaitent donner des yaourts de brebis ou de chèvre (dans le cadre d'une intolérance alimentaire) peuvent les fournir et les amener dans une glacière munie d'un pain de glace afin de ne pas rompre la chaîne du froid.

Dans un deuxième temps, idem pour les viandes, les œufs, les poissons et les laitages. Nous les intégrons dans l'alimentation après qu'ils aient été testés auparavant à la maison.

La communication est essentielle entre parents et professionnelles afin de proposer aux petits une nourriture appropriée (texture, morceaux, quantité, allergie...).

Afin de respecter le rythme de l'enfant, nous ne réveillons pas les bébés qui dorment, pour prendre leur repas. Le repas est maintenu au chaud dans les normes sanitaires en vigueur.

Les bébés mangent sur un transat lorsqu'ils sont tout petit, ou en chaise haute lorsqu'ils sont en capacité de tenir assis.

Le repas des plus grands

En fonction de leur autonomie et de leur motricité, les enfants intègrent les places à table.

Les enfants mangent en petits groupes (entre 2 et 6 enfants)

Après le lavage des mains, ils s'installent à table vers 11h45.

Le menu se compose d'une entrée, d'un plat principal et d'un dessert.

L'équipe accompagne l'enfant dans son apprentissage et dans son autonomie.

Les temps de repas rythment le quotidien et donne des repères temporels.

Ce moment de partage est idéal pour discuter autour de l'alimentation : parler de ce que l'on aime, de ce que l'on n'aime pas, de ce que l'on mange à la maison...

Le goûter est servi à 16H ; nous proposons des aliments variés et équilibrés en fonction du repas de midi : s'il y a eu un laitage à midi, nous proposerons un fruit ou une compote au goûter.

Le sommeil et l'endormissement

La qualité du sommeil favorise le bon développement de l'enfant ; cela l'aide dans l'acquisition de ses apprentissages, et aussi dans la gestion de ses émotions. Il participe au bien-être général de l'enfant.

L'équipe favorise un sommeil apaisant en portant attention aux rituels d'endormissement et en veillant à la sécurité physique et affective de chacun.

Nous respectons au mieux le rythme de sommeil de tous. La communication avec la famille est indispensable afin de repérer les besoins des petits et connaître les habitudes de tous.

La professionnelle accompagne les enfants dans la chambre, elle veille à la présence du doudou et de la sucette. Le personnel connaît les enfants et sait créer autour de lui un environnement sécurisant.

Les enfants possèdent un lit attitré et une place fixe (comme à la maison !). Les repères dans l'espace participent à leur besoin de sécurité.

Avant d'aller se coucher, le temps de sieste est verbalisé, et expliqué aux petits.

Les bébés ont souvent besoin de 2 ou 3 siestes dans la journée. Nous respectons leur rythme et besoin de sommeil.

L'adulte référent de ce groupe couche les petits en respectant les rituels d'endormissement et reste auprès d'eux jusqu'à leur total endormissement. La professionnelle surélève les matelas afin de garantir une meilleure sécurité.

Chaque chambre possède un interphone et la personne référente de la chambre passe régulièrement observer les enfants dans leur sommeil.

La chambre n'est pas totalement obscure, nous laissons entrer un peu de luminosité afin de rassurer les enfants et de mieux observer leur endormissement.

Nous ne réveillons pas les enfants qui dorment profondément afin de ne pas perturber leur équilibre.

Les bébés et le groupe des « moyens » dorment dans des lits à barreaux.

Le groupe des moyens et des grands ont en général besoin d'une seule sieste dans la journée. Ils vont se coucher vers 13h15.

Les personnes référentes des « moyens » et des « grands » restent auprès des enfants jusqu'à l'endormissement total, elles branchent ensuite l'interphone dans les chambres et passent régulièrement surveiller l'endormissement des enfants.

Un climat serein est favorisé en chantonnant, en écoutant de la musique douce ou en racontant une histoire avant de s'endormir.

Les grands dorment sur des matelas confortables, au sol, « comme à l'école ». Ils ont la possibilité de se mettre au lit de façon autonome.

Les enfants se réveillent à leur rythme. Nous sommes vigilantes et « rapides » pour lever les premiers réveillés et éviter le réveil prématuré des autres enfants de la chambre.

Il arrive parfois que l'enfant ne trouve pas le sommeil. Nous le levons et essayons plus tard un nouvel endormissement. Nous nous adaptons à son besoin.

L'Hygiène de l'enfant

Le change

Le moment du change est un temps privilégié, individuel, de communication entre l'enfant et l'adulte.

Tous les actes de soin que nous prodiguons sont expliqués : « Je viens te chercher pour te changer », « je vais enlever ton body » ...

Nous accompagnons nos mots avec le langage signé.

Le temps du change rythme la journée. C'est un repère temporel.

L'enfant est changé régulièrement et autant de fois qu'il en a besoin.

Lors du change, votre enfant est pris en charge par la personne référente du jour. Si l'enfant manifeste le besoin d'être changé par une autre personne, nous respectons son choix dans la mesure du possible.

Les temps de change sont réalisés dans la matinée, avant et après le repas, au lever des siestes et après le goûter. Les enfants qui partent plus tard dans la soirée sont changés en fonction de leur besoin.

Pour la réalisation de ce soin, nous utilisons du coton, de l'eau et du liniment. En cas d'érythème fessier ou de rougeurs, nous appliquons une crème de change fourni par la crèche (style « éryplast »).

Nous veillons particulièrement à la sécurité des enfants sur le plan à langer, l'enfant est toujours maintenu et à la vue de la professionnelle.

L'acquisition de la continence (propreté)

Dans un premier temps l'enfant va imiter ses pairs pour se familiariser avec le pot ou les toilettes.

Petit à petit, il acquiert la maîtrise des sphincters et devient de plus en plus autonome en ressentant son besoin.

Il est primordial d'observer l'enfant dans son développement afin d'identifier le bon moment pour amorcer cette étape du pot.

Cette étape se fera en concertation avec vous afin d'être en cohérence. Cette phase doit être progressive au risque de brûler les étapes et de « bloquer » votre enfant.

L'accompagnement vers l'acquisition de la propreté est verbalisé afin de valoriser et sécuriser l'enfant.

Nous ne « forçons » pas l'enfant qui refuse le pot. La pression est souvent contre-productive.

Il ne faut pas, également, « s'acharner » à laisser l'enfant sur le pot trop longtemps au risque de le démotiver.

Le pot est proposé régulièrement dans la journée sans exercer de pression sur l'enfant.

Le port d'une couche culotte est un bon compromis pour aller vers l'acquisition de la propreté. Cela est pour l'enfant plus facile à enlever et lui permet d'être autonome plus rapidement. Les familles peuvent faire le choix aussi de mettre des habits faciles à enlever.

Il est important, dans cette phase, de mettre du change dans le casier de votre enfant. Il arrive que nous prêtions des habits « crèche ». Ils doivent être rendus propres dans la semaine.

L'autonomie

Le temps du soin est un moment privilégié pour stimuler l'autonomie des enfants.

A chaque étape de leur développement, les enfants acquièrent peu à peu leur autonomie. L'adulte a un rôle essentiel dans cet accompagnement. C'est à travers nos mots, nos sollicitations, nos encouragements que l'enfant va prendre petit à petit confiance en lui et conscience de lui. Cela participe à la construction de l'estime de soi.

Très vite l'enfant manifeste le désir de « faire seul ». L'équipe stimule l'envie du petit en l'accompagnant et en l'aidant à acquérir les bons gestes.

Ainsi petit à petit l'enfant est capable de se déshabiller, de se laver les mains, de nettoyer son visage après le repas...

Etre autonome, c'est aussi être libre dans ses mouvements, satisfaire sa curiosité, s'affirmer en tant qu'individu, arriver à se détacher en sécurité, s'opposer... L'autonomie ce n'est pas seulement être capable de faire certains actes seul, c'est aussi être en capacité de gérer ces conflits avec les copains, acquérir les règles collectives, les interdits, repérer ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas...

Tout au long de sa journée l'enfant sera impliqué au fonctionnement : mettre sa serviette dans la corbeille, ranger les jeux... D'eux-mêmes les petits vont prendre des initiatives (ex : apporter le doudou à un copain qui pleure, partager volontairement un jeu...). Il prend conscience des autres et de son environnement.

Les différents soins chez le tout petit

Le lavage de nez et des yeux

Lorsque nous observons une gêne ou une obstruction par des sécrétions nasales, nous utilisons du sérum physiologique pour le nettoyage du nez.

L'usage du « mouche bébé » (ou autres seringues) n'est pas compatible avec la collectivité.

Lorsque les yeux ont besoin d'être nettoyés, nous utiliserons une gaze stérile imbibée de sérum physiologique.

Attention :

Les yeux collés sont souvent le signe d'une conjonctivite, et cela est très contagieux !
L'équipe se donne le droit de refuser l'accueil de votre enfant si elle suspecte une conjonctivite.
Une visite chez votre médecin est alors à prévoir afin de pouvoir réintégrer votre enfant en collectivité.

La surveillance de la température

La fièvre est repérée en observant l'enfant : pleurs, fatigue, joues rouges, yeux larmoyants, chaleur corporelle...

En cas de doute la responsable ou les auxiliaires de puériculture prennent la température de l'enfant avec le thermomètre frontal ou intra-rectal (si celui-ci l'accepte)

Lorsque la température est supérieure à 38°, les professionnelles appellent les parents afin de décider ensemble la possibilité de donner du paracétamol, ou le cas échéant, de venir chercher votre enfant, si son état le nécessite.

Cet appel est indispensable afin que le parent nous communique le poids de l'enfant, nous confirme qu'il n'y a pas eu d'antipyrétique avant de venir à la crèche et pour organiser un rendez-vous chez le médecin.

L'administration des traitements et le PAI

Le paracétamol (Doliprane) est le seul « médicament » que nous pourrions administrer à votre enfant au sein de la crèche. Il faudra pour cela avoir une ordonnance renouvelée tous les 6 mois environ.

**Nous ne donnerons pas les antibiotiques, ni autres traitements à la crèche.
Il en est de même pour les pommades hydratantes et autres soins du corps.**

Dans le cadre d'un traitement, vous pouvez informer votre médecin que l'enfant fréquente la collectivité ; il pourra certainement adapter la posologie au matin et au soir.

Le cas échéant, vous avez la possibilité de revenir le midi pour administrer le traitement à votre enfant ou de missionner une personne de votre entourage pour le faire.

LE PAI (protocole d'accueil individualisé)

Lorsque votre enfant présente une pathologie nécessitant des soins spécifiques, un PAI est demandé. C'est votre médecin qui l'établira.

Ce document détaille les actes, les dosages, la durée et les observations que nous devons avoir pour prendre en charge le soin.

Il peut s'agir : d'une allergie ou d'une intolérance alimentaire, d'une surveillance particulière, de traitements médicaux réguliers à donner, d'un handicap...

Dans ce cadre- ci, les parents doivent fournir le traitement avec son ordonnance. L'ouverture du médicament doit être datée sur la boîte ainsi que le nom de l'enfant.

Seule la responsable et les suppléantes peuvent administrer le traitement à votre enfant.

Jeux libres et les activités dirigées

La motricité libre

Elle consiste à laisser votre enfant libre de ses mouvements pour lui permettre d'explorer son corps, l'espace environnant, et de se développer à son rythme en toute sécurité.

Cette liberté va lui apporter la confiance en soi, il prendra conscience de ces capacités à « faire seul ».

La motricité libre développe l'aisance corporelle, la capacité à évaluer le risque ainsi que la motricité fine.

Cette exploration se fait sous l'œil vigilant des professionnelles.

Notre réflexion en équipe permet de limiter certains comportements qui pourraient « freiner » la motricité des petits.

Nous n'installons pas un enfant dans une position qu'il n'a pas encore acquise (nous ne faisons pas marcher un enfant qui n'a pas encore acquis l'équilibre de la marche, nous laissons les bébés se « retourner » par eux même...) afin de ne pas sauter les étapes de leur développement.

Nous n'utilisons pas de trotteur ni de « youpala », ce matériel provoque souvent des mauvaises postures et grille les étapes du développement.

Nous possédons des transats, pour assoir les bébés ; cela est intéressant pour eux à condition que le temps d'assise soit limité.

Afin que le mouvement soit libre et fluide, il est important dans cette phase d'apprentissage que les habits ne soient pas une entrave. Il vaut mieux privilégier les pantalons aux longues robes à « froufrou ».

Marcher « pieds-nus » est un excellent moyen d'acquérir la marche plus sereinement.

Le jeu libre

L'espace dans lequel évoluent les enfants est aménagé et adapté aux différents âges. Les jeux sont en accès libre.

L'aménagement de « coins » spécifiques permettra aux petits de se repérer dans l'espace et de faire des choix de façon autonome : dînette, lecture, garage, toboggan...

Le jeu libre est un moment où les enfants vont jouer à leur guise sans consigne ni attente des adultes. Ils pourront développer leur motricité, leur imaginaire, leurs relations aux autres et imiter le monde qui les entoure : ils font leurs propres expériences.

Le jeu libre comprend les jeux symboliques ou d'imitation (la dînette, le garage...), les jeux de construction (Légos...), le jeu calme (lecture), les jeux moteurs et extérieurs (vélos, ballon, toboggan...)

Les activités dirigées et sorties

C'est une activité précise pour laquelle une consigne est donnée : respect du matériel, concentration, règles collectives (ex : « chacun son tour »)...

Les activités nécessitent la présence de l'adulte qui aura au préalable aménagé un espace, fait des préparations (peinture, éveil musical, psychomotricité...)

Ces activités sont en adéquation avec le stade de développement psychomoteur, psychologique et émotionnel des enfants.

L'activité dirigée n'est pas imposée ; un enfant qui ne désire pas en faire pourra rester dans la salle de jeux et s'amuser aux jeux libres.

Tous les membres de l'équipe proposent des activités variées tout au long de la journée. L'encadrement de l'activité est réalisé par la référente du groupe dont elle s'occupe. Chacune de nous possède des aptitudes, des compétences artistiques ou créatives que nous voulons partager avec les petits.

L'équipe réalise également des formations afin de diversifier son éventail d'activités.

Des intervenants extérieurs animent régulièrement des ateliers ludiques en fonction d'un thème choisi par l'équipe. Il peut s'agir d'éveil musical, d'éveil corporel, de psychomotricité, des interventions bibliothèque et ludothèque...

Nous proposons aux enfants des activités d'écoute et concentration, des activités sur tables, des activités de transvasement et « patouille », des activités de motricité...

Voici quelques animations en lien avec tous ces thèmes :

Yoga et relaxation, tapis de lecture, kamishibai, diaporama, puzzles, pâte à modeler, sable magique, « bac à riz », atelier fabrication de pain, peinture, éveil musical, atelier terre, jardinage, dessin, gommettes, jeux d'eau, déguisement, promenades dans le village, piscine à balles, jeux extérieurs...

Des sorties sont organisées tout au long de l'année ; cela concerne principalement le groupe des grands.

Nous allons à la ludothèque et au cinéma intercommunal, à la bibliothèque communale, à des spectacles au théâtre de « l'usine ». Nous proposons une sortie « train » ou « parc animalier » de Gramat lorsque cela est possible.

Depuis de nombreuses années, les pompiers de la caserne de Biars sur Cère nous accueillent dans leurs locaux.

Des rencontres sont réalisées en collaboration avec l'école maternelle de Puybrun pour faciliter la future scolarisation : chasse aux œufs de Pâques et « matinée école ».

Toutes ces sorties sont réalisables à la seule condition que les parents aident à l'encadrement !

L'Artothèque

Trois œuvres appartenant à l'artothèque départementale sont exposées dans nos locaux. Elles changent tous les deux mois.

Nous avons un abonnement nous permettant d'emprunter des tableaux ou des photographies. C'est une façon d'aborder l'Art avec les enfants. Les œuvres sont parfois source d'inspiration pour nos propres activités.

La place des parents

Tous les parents deviennent membres de l'association « Jo-Anna » en réglant l'adhésion de la crèche.

Les familles participent au fonctionnement de la structure, chacun à son niveau, et partagent avec l'équipe de professionnelles des projets communs.

Les parents qui le désirent peuvent s'impliquer dans la gestion et l'animation associative ; ils intègrent alors le Conseil d'Administration de l'association.

Les parents qui rejoignent le Bureau ou le conseil d'administration de l'association sont porteurs de projets et participent à la gestion. Ils sont en lien avec les salariées et les partenaires extérieurs.

Leurs missions sont diverses et ils se répartissent les tâches en créant des commissions : ressources humaines, festivités, bricolage, « bien manger »...

D'autres familles préfèrent participer à des tâches plus spécifiques comme le lavage du linge, chercher les courses, aider aux festivités, animer des temps d'activités auprès des enfants, bricoler, faire du ménage, accompagner des sorties...

L'implication et l'investissement des parents est essentiel, afin d'assurer la pérennité de notre activité associative.

La crèche parentale est un véritable lieu de partage où les parents ont la possibilité d'agir en faveur de l'éveil et la socialisation de leur enfant.

Foire aux questions

Puis-je amener un gâteau d'anniversaire « fait maison » ?

En collectivité l'hygiène est règlementée. Tous les produits consommés par vos enfants doivent être tracés. Nous ne pouvons donc pas accepter « les gâteaux maison ». Vous pouvez acheter le gâteau de votre choix dans le commerce.

Donnez- vous des bonbons aux enfants ?

Par mesure de sécurité, nous ne proposons pas de bonbons aux petits. Ils ne sont souvent pas adaptés à la déglutition.

Nous pouvons donner du chocolat, cela est très apprécié au goûter.

Mon enfant peut-il finir le biberon de la maison à la crèche ?

Les biberons entamés à la maison ou dans la voiture ne seront pas donnés à la crèche. Nous devons toujours proposer aux enfants un aliment maîtrisé de A à Z ; c'est-à-dire que nous sommes garantes des conditions de stockage et d'hygiène. Le biberon sera fait à la crèche.

Pouvez-vous donner le biberon ou le petit déjeuner du matin à la crèche ?

Le biberon ou le petit déjeuner seront pris à la maison ! C'est beaucoup mieux avec maman ou papa !

Exceptionnellement, pour vous dépanner, les enfants arrivant entre 7H et 8H pourront déjeuner à leur arrivée.

Au-delà de cette heure notre organisation ne nous permet pas d'assurer le petit déjeuner des enfants.

Puis-je mettre un collier d'Ambre à mon enfant pour le soulager du mal dentaire ?

Le port de collier, barrettes ou autres bijoux est interdit. Ils sont sources de danger et peuvent provoquer des étouffements ou strangulations aux enfants qui les portent ou aux enfants qui les trouvent sur le sol.

J'ai retrouvé mon enfant avec une griffure ou une morsure !

Pourquoi l'enfant mord :

Ce comportement est naturel chez le tout petit. C'est souvent un moyen d'expression ou une pulsion (en fonction de son âge) qui conduit l'enfant à mordre. Cela arrive lorsque l'enfant n'a pas encore accès au langage.

N'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe lorsque cela arrive, car face à cette « agressivité » une explication est toujours rassurante.

Je vois souvent à la crèche des personnes que je ne connais pas.

Nous accueillons des stagiaires de tous niveaux tout au long de l'année : CAP AEPE, EJE, auxiliaires de puériculture, BEP service aux personnes...

Notre rôle est aussi de transmettre notre métier. Les stagiaires n'ont pas de responsabilités auprès de vos enfants, mais peuvent dans le cadre de leur formation mettre en place divers accompagnements sous le regard du maître de stage.

Mon enfant ne veut pas partir de la crèche le soir, il fait de grosses crises !

Cette situation est fréquente. L'enfant est toujours content de retrouver son papa ou sa maman !

Les enfants qui ne voient pas leurs parents durant toute la journée, réagissent souvent avec beaucoup d'émotion au moment de les retrouver. C'est à ce moment qu'ils vont laisser sortir les contrariétés, la fatigue, les frustrations. Ce comportement est naturel !

Puis-je prendre des photos de mon enfant au sein de la crèche ?

Par mesure de droit à l'image et pour respecter le choix des parents nous n'acceptons pas que des photos soient prises dans la structure

Dans le cadre d'activités ou de vie à la crèche, les professionnelles photographient les enfants afin de les exposer dans les locaux.

Au moment de l'inscription, un document autorisant la diffusion des photos vous est soumis.

Y a-t-il des temps de réunion avec les parents ?

Une réunion de « rentrée » est proposée aux parents vers la fin septembre ou début octobre. A cette occasion nous discutons ensemble du projet pédagogique, du rôle des parents dans l'association, nous répondons à vos questionnements. Un diaporama et une collation sont organisés en fin de réunion.

Tout au long de l'année des animations sont proposées soit par les parents du Bureau soit par les salariées : Spectacle, Kermesse, vide ta chambre, Carnaval...